



Rapport sur les méthodes et actions de sensibilisation au sans-abrisme

PARTIE 4 - FICHES PRECONISATIONS



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTE CONTRE
LA PAUVRETÉ





PROPOS INTRODUCTIF

Ces fiches actions sont à destination de toute personne ou organisme qui souhaite mettre en place une action de sensibilisation au sans-abrisme. Pensées sous forme de préconisations, elles visent à aider à la structuration d'une action, de sa conception à sa mise en œuvre. Ces fiches s'appuient sur une étude (Partie 3 de ce rapport) dont les objectifs étaient d'analyser les actions, outils et méthodes de sensibilisation aux situations et au quotidien des personnes sans-abris. Plus spécifiquement, il a été question de regarder les enjeux, les contraintes et les leviers de la mise en place d'une action de sensibilisation.

Le terme sensibilisation renvoie à une pluralité de définition. Par dispositif de sensibilisation, nous entendons : « *l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les acteurs étudiés déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à soutenir la cause défendue* [1] ». La sensibilisation, parce qu'elle relève du sensible, vise à provoquer l'émotion afin de changer le regard sur des préjugés. En suscitant l'émotion chez une personne, cette dernière va devenir réceptive à une situation qui lui est inconnue ou mal connue. Les préjugés autour de cette situation vont pouvoir commencer à être déconstruits, amenant alors à un changement de regard. La sensibilisation passe donc par la dynamique de création et de réception des émotions.

L'étude s'est déroulée en deux étapes. Dans un premier temps, un état des lieux non exhaustif d'actions de sensibilisation au sans-abrisme a été dressé montrant une diversité d'objectifs (partie 2 de ce rapport). Dans un second temps, pour approfondir cette vision plus globale de la sensibilisation, une enquête a été réalisée au sein de dispositifs se revendiquant comme faisant de la participation mais dont les enjeux de sensibilisation sont perceptibles (partie 3 de ce rapport). Les dispositifs étudiés sont :

- Parlons-en : groupe de parole créé en 2008, et organisé mensuellement à Grenoble. Il est décrit comme un « *espace de débat rassemblant les personnes concernées par les questions de la grande précarité* » [2]. Par la libération de la parole, il vise la rencontre et le dialogue entre les personnes aux profils divers (personne sans-abris, représentant d'institution, travailleur social, etc.).
- Lieu : local où se tient dorénavant le Parlons-en. Il est défini comme un local fait de vide dans lequel « *les habitants de la rue et de la ville* [3] » peuvent se rencontrer et échanger. Ce local s'est ouvert en 2020 grâce au budget participatif de la ville de Grenoble.



- Association Parlons-en : gère au quotidien le Lieu et organise mensuellement le groupe de parole. Cette association prend la forme de collégiale de personnes ayant connu ou connaissant la précarité.

L'analyse de ces dispositifs se décompose en deux parties, chacune traversée par la tension, malléabilité et encadrement de l'action. Cela s'explique par le caractère sensible et donc instable d'une action de sensibilisation dont les effets peuvent échapper aux acteurs.

- Partie 1 : Construire et co-construire une action de sensibilisation. Cette partie regroupe des préconisations sur la mise en place d'actions de sensibilisation. Il est notamment question de la création d'un cadre à la fois solide et pouvant s'adapter au fil du temps aux besoins de chaque acteur investi dans l'action.
- Partie 2 : Susciter et réceptionner les émotions développe l'approche sur le sensible, et plus spécifiquement l'expression et la réception des émotions qui caractérisent les enjeux de la sensibilisation.

PARTIE 4 - FICHES PRECONISATIONS

THÈME 1

CONSTRUIRE ET CO-CONSTRUIRE UNE ACTION DE SENSIBILISATION

FICHE A. DÉFINIR ET FORMALISER LES CONTOURS DE L'ACTION (1/2)

POURQUOI ?



Pour rester concentrer sur les objectifs de départ, tout au long de la mise en place de l'action. N'importe qui doit pouvoir à tout moment prendre part à l'action.

Pour garder une forme de flexibilité dans la mise en œuvre tout en clarifiant ce sur quoi on veut agir. Les résultats d'une action de sensibilisation peuvent échapper même à ceux qui mettent en place l'action.

Pour définir le public ciblé par l'action : toute personne n'est pas prête à remettre en cause ses préjugés.

COMMENT ?



En identifiant les problématiques prioritaires, en s'appuyant sur des faits récurrents observés sur le terrain.

➔ Question à se poser : Quels sont les grands enjeux du moment pour les personnes sans-abris, sur lesquels la sensibilisation pourrait agir ?

En identifiant le public ciblé comme nécessitant un travail de sensibilisation.

➔ Question à se poser : Quel public émet des préjugés au sujet des personnes sans-abris ?

En identifiant les représentations ou préjugés à déconstruire.

➔ Question à se poser : quels sont les préjugés émis par le public ciblé ?

En identifiant des objectifs et des pistes d'actions. C'est la désignation du public et des objectifs qui doit déterminer le format de l'action (événement, campagne publicitaire, temps de rencontre, etc.).

EXEMPLE

Une pétition de commerçants a circulé dénonçant une hausse des incivilités de la part des personnes sans-abris devant leur magasin. Il émerge une problématique autour du partage de l'espace public, entre commerçants et personnes sans-abris. Le public ciblé par l'action serait donc les commerçants du quartier. La vision à déconstruire autour des personnes sans-abris est celle de personnes alcooliques et agressives. Les objectifs sont alors d'apaiser les tensions et de permettre à chacun d'occuper l'espace public. Il peut être envisager d'organiser des temps de rencontre entre les personnes sans-abris et les commerçants.

OUTIL



LA FICHE PROJET

La fiche projet récapitule les grands principes de l'action, coconstruits par l'ensemble des acteurs.

FICHE A. DÉFINIR ET FORMALISER LES CONTOURS DE L'ACTION (2/2)

POINTS DE VIGILANCE



Prévoir du temps : pour construire une base solide, il faut prendre le temps d'échanger avec l'ensemble des acteurs pour définir les objectifs et les grands principes de l'action.

Définir une problématique suffisamment précise pour répondre aux besoins du terrain. Si de nouvelles problématiques apparaissent, cela signifie peut-être qu'une autre action de sensibilisation doit être mise en place.

EXEMPLE

Pour répondre aux problématiques sur le partage de l'espace public, il faut choisir seulement une partie de ses usagers (habitants, passants, commerçants, personnes sans-abris...) comme public cible.

Définir une problématique suffisamment large pour ne pas focaliser sur un événement isolé, dont les causes relèveraient par exemple d'un conflit entre deux personnes.

EXEMPLE

Un différend entre un habitant et une personne sans-abri dû à leur histoire antérieure.

Définir les objectifs de l'action en fonction du public ciblé par la sensibilisation.

EXEMPLE

Il y avait des divergences de discours sur le public cible lors de la mise en place du Lieu. Divergences qui se ressentent encore aujourd'hui : ouvert à tous ou seulement aux personnes sans-abris. Il émerge donc un flou dans les objectifs autour de la sensibilisation.

FICHE B. ACCOMPAGNER LES BESOINS DE CHACUN (1/2)

POURQUOI ?



Pour permettre à chacun d'exprimer ses émotions. Une action de sensibilisation se construit autour de l'expression de ces émotions, et de leur réception par les autres participants.

Pour mettre en commun les besoins individuels. La sensibilisation touche une partie sensible et donc personnelle de celui qui s'exprime. Une proposition pour y répondre est de mettre en commun les vulnérabilités exprimées pour créer une force collective.

EXEMPLE

Certains ont l'impression qu'exprimer une opinion devant des travailleurs sociaux peut compromettre l'avancée de leur demande de logement social. Être avec des personnes partageant les mêmes craintes permet de libérer plus facilement la parole.

COMMENT ?



En encourageant chacun à s'exprimer pour écouter les besoins et les envies individuels. C'est par l'expression des besoins des personnes que le format de l'action (événement, distribution d'affiches, ...) va être décidé.

EXEMPLE

Le Parlons-en est né parce que les personnes concernées par une situation de précarité considéraient que leur parole était invisibilisée. Cette action répond donc à un besoin : un espace où tout le monde peut s'exprimer.

En envisageant l'évolution de l'action au fil du temps. La mise en place d'une action peut prendre du temps et dépend de nombreux éléments qui rendent la mise en place de cette action incertaine. Il faut prendre en compte la temporalité de chacun, avec des niveaux d'engagement variant dans le temps.

EXEMPLE

Le projet du Lieu était discuté depuis plus de dix ans, avec une mobilisation variant d'année en année. C'est finalement un événement, la rencontre par hasard entre deux personnes, qui va permettre son inscription au sein du budget participatif de la ville et donc l'ouverture du local.

En encourageant à modifier l'espace en fonction des envies exprimées. Les besoins et les envies peuvent changer mais les « références » de l'action (voir fiche A) doivent rester les mêmes et continuer d'encadrer l'action.

EXEMPLE

Au Lieu, la salle de gratuité a été pendant un moment une salle de distribution de colis alimentaires alors qu'elle avait initialement été pensée comme une salle de couture.

FICHE B. ACCOMPAGNER LES BESOINS DE CHACUN (2/2)

POINTS DE VIGILANCE



Anticiper le niveau d'engagement qui sera nécessaire pour mettre en place une action de sensibilisation. Le choix de l'action et sa portée doivent être pensées en fonction des besoins et de la disponibilité des participants.

➔ *Question à se poser : Quelles formes d'engagement sont nécessaires pour mettre en place l'action ? Comment les participants veulent-ils s'engager ?*

EXEMPLE

Le Lieu est un local ouvert trois fois par semaine. Il faut toujours une personne pour venir ouvrir et fermer le portail. Cet engagement au quotidien n'a pas été envisagé par l'ensemble des personnes lors de la mise en place du projet.

Adapter les horaires et lieux de rencontre aux besoins et contraintes de chacun.

EXEMPLE

Le Lieu est ouvert de 14h à 17h, pouvant correspondre à des horaires de bureau et de manche. Ainsi une partie du public cible ne peut se rendre au local pendant ces horaires d'ouverture.

FICHE C. MOBILISER SUR LE COURT, MOYEN ET LONG TERME (1/2)

POURQUOI ?



Pour créer une forme d'attachement des personnes à l'action de sensibilisation :

○ **Pour stabiliser le projet** : les personnes vont venir plus régulièrement à une action à laquelle elles sont attachées. Cette stabilité de personnes engagées permettra une plus grande efficacité de la mise en place d'une action.

EXEMPLE

L'attachement des personnes à l'espace de débat Parlons-en a permis de maintenir l'organisation de ce débat avec la création de l'association Parlons-en.

○ **Pour maintenir le cadre** : l'attachement à une action, et à son déroulement, peut amener plus facilement les personnes à respecter le cadre et les règles établies. (Voir fiche E)

COMMENT ? (1/2)



En repérant et diversifiant les formes de communications autour de l'action.

➔ Question à se poser : comment le public ciblé peut-être réceptif à cette action ?

OUTIL LES DIFFÉRENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION

Affiches urbaines, réseaux sociaux, aller à la rencontre du public, etc.

En s'assurant du lien entre le public ciblé et les objectifs de référence (Voir fiche A).

EXEMPLE

La communication du Parlons-en passe principalement par des affiches distribuées en ville, et plus particulièrement dans les structures accueillant des personnes sans-abris.

En travaillant sur la forme que prend l'action (affiche, évènement culturel, ...).

EXEMPLE

Une personne pourra se rendre à une exposition photo sur le sans-abrisme parce qu'elle est attirée par la photographie, et non par le fond.

FICHE C. MOBILISER SUR LE COURT, MOYEN ET LONG TERME (2/2)

COMMENT ? (2/2)



En organisant l'accueil. Il peut s'agir de l'accueil de nouveaux acteurs souhaitant participer à la mise en œuvre de l'action mais également de l'accueil des participants de l'action.

➔ Question à se poser : comment l'arrivée de nouveaux participants est-elle pensée en amont de l'action ? Comment est présenté le déroulement de l'action ?

OUTIL  **L'ACCUEIL**

Organiser un café ou un repas pour accueillir les participants.

En organisant des points récurrents tout au long de la mise en place de l'action pour en assurer sa continuité. Les acteurs qui expriment la volonté de créer une action et ceux qui vont la mettre en place ne sont pas toujours les mêmes.

➔ Question à se poser : comment la transmission d'informations entre participants est assurée ?

OUTIL  **LES RÉUNIONS RÉGULIÈRES**

Organiser régulièrement des réunions avec l'ensemble des personnes concernées. Rédiger un compte-rendu après chaque séance pour permettre à chacun de savoir ce qui a été dit précédemment.

POINTS DE VIGILANCE



Créer une communication ciblée en accord avec les objectifs de référence (grands principes et public cible) établit dès le début de l'action (voir fiche A)

Eviter une forme d'instabilité dans la mise en œuvre de l'action, en éparpillant par exemple l'action dans différents lieux.

EXEMPLE

Le Parlons-en avant le Lieu n'avait pas de salle fixe donc personne ne savait à l'avance où se tiendrait le prochain débat. Une partie des participants ne revenaient pas par manque d'information.

Eviter de créer un « flux » de participants, qui ne reviennent pas d'une réunion à une autre.

OUTIL  **DÉFINIR UN SOCLE DE PERSONNES ASSURANT LE LIEN**

Définir un socle de personnes référentes qui assurent le lien entre l'ensemble des personnes investies dans l'action.

PARTIE 4 - FICHES PRECONISATIONS

THÈME 2

SUSCITER ET RÉCEPTIONNER LES EMOTIONS

FICHE D. CRÉER UN CADRE PROPICE À L'ACCUEIL DES ÉMOTIONS (1/2)

POURQUOI ?



Pour encadrer l'expression des émotions. Cet encadrement par l'énonciation de règles permet de mettre à distance l'affectif et les émotions sans les éluder. Un compromis est à trouver entre l'expression des émotions pour sensibiliser et la retenue de soi pour faire fonctionner l'action.

Pour encourager l'expression de tous. L'encadrement de l'expression individuelle (émotions, paroles, corps, etc.) doit permettre à chacun de s'exprimer autant que son voisin.

EXEMPLE

Au Parlons-en, des rituels encadrent le débat. Chacun est invité avant le début des échanges à se présenter à tour de rôle comme il le souhaite. Par le cadre, chacun peut maîtriser son discours.

Pour réceptionner l'expression de l'autre. Le cadre permet à l'ensemble des acteurs de s'exprimer mais contraint également à écouter la parole de l'autre. Par l'échange, les représentations de chacun peuvent être remises en question, ceci pouvant entraîner un changement de regard sur la situation de l'autre.

EXEMPLE

Au Parlons-en, toutes les chaises sont en cercle pour que tout le monde se voie et soit vu.

COMMENT ?



En énonçant collectivement les règles encadrant les « expressions du corps »

EXEMPLE

Dans la cour du Lieu, il est demandé de ne pas crier pour ne pas déranger le voisinage, afin d'apaiser les tensions avec les habitants du quartier.

En énonçant les règles encadrant les « expressions de la parole »

➔ *Question à se poser : comment protéger la parole de chacun ?*

EXEMPLE

Au Lieu comme au Parlons-en, toute forme d'attaque personnelle ou de violence (physique ou verbale) est bannie. Avant de commencer les échanges, l'animateur présente ces règles.

OUTIL



RÉDIGER UNE CHARTE DE FONCTIONNEMENT

Rédaction d'une charte avec l'ensemble des participants clarifiant ce qui est permis ou pas dans le cadre de l'action

En délimitant un cadre pour gérer le débordement des émotions.

EXEMPLE

Au Parlons-en, seule la personne ayant le micro peut prendre la parole. Les impulsions dans la prise de la parole sont contenues : chacun est obligé d'écouter l'autre pour lui répondre

FICHE D. CRÉER UN CADRE PROPICE À L'ACCUEIL DES ÉMOTIONS (2/2)

POINTS DE VIGILANCE



Rédiger un règlement qui soit compris et accepté par l'ensemble des publics prenant part à l'action.

EXEMPLE

Au Lieu, la consommation d'alcool est admise si elle n'entraîne pas de formes de violences (verbale ou physique). Cela permet la rencontre entre divers publics sans que la consommation d'alcool ne pose question.

Accueillir l'ensemble des émotions exprimées. Il s'agit de créer un espace pour exprimer tout type d'émotion tout en encadrant leurs effets.

OUTIL



EGALISER LE TEMPS DE PAROLE

Lorsque des préjugés sont exprimés, prévoir un droit de réponse à d'autres participants en égalisant le temps de parole de chacun.

FICHE E. PENSER UN ESPACE QUI FAVORISE LES RENCONTRES (1/2)

POURQUOI ?



Pour encourager la libération de l'expression de soi. L'espace où se diffuse la parole n'est pas neutre. Il peut encourager ou freiner l'expression et la réception des émotions.

EXEMPLE

Le Parlons-en aurait pu se tenir dans un accueil de jour mais il était craint une censure de certaines formes de parole du fait de la fonction du local.

Pour sensibiliser par la rencontre. L'espace peut être un vecteur de la rencontre et donc encourager la rencontre avec l'autre amenant à la sensibilisation (voir Fiche F)

COMMENT ? (1/2)



En identifiant la pertinence de l'emplacement géographique de l'action en fonction des objectifs et du public ciblé (voir Fiche A)

➔ Question à se poser : comment l'action s'inscrit dans le paysage environnant ? Quel rapport avec la rue, le quartier et la ville dans laquelle elle se déroule ?

OUTIL FAIRE DU REPÉRAGE

Repérer divers emplacements en se rendant sur place pour visiter le lieu, mieux l'identifier, y rencontrer les acteurs et mieux connaître les dynamiques dans le quartier

EXEMPLE

Avant le Lieu, le Parlons-en se tenait régulièrement près d'un espace de distribution alimentaire. Les personnes fréquentant cet espace venaient au Parlons-en par effet de proximité.

En identifiant l'accessibilité et la visibilité de l'action. Le lieu doit être accessible dans tous les sens du terme (accès facile en transport en commun, gratuit, visible, accessible « symboliquement », etc.)

➔ Question à se poser : qui peut venir ou voir le déroulement de l'action sans avoir participé à sa mise en œuvre ?

EXEMPLE

Le Lieu est peu visible de la rue. L'utilisation de divers matériaux et couleurs dans la cour permet d'attirer plus facilement le regard du passant. Visuellement le Lieu est alors plus facilement identifiable.

FICHE E. PENSER UN ESPACE QUI FAVORISE LES RENCONTRES (2/2)

COMMENT ? (2/2)



En créant un espace propice à la rencontre entre divers publics.

➔ Question à se poser : Comment l'espace permet la rencontre entre des personnes aux profils différents ?

OUTIL UTILISER UN ESPACE EXTÉRIEUR

Un espace extérieur pour se réunir autour d'une table et d'un café.

EXEMPLE

Le Lieu est peu visible de la rue. L'utilisation de divers matériaux et couleurs dans la cour permet d'attirer plus facilement le regard du passant. Visuellement le Lieu est alors plus facilement identifiable.

Organiser un temps commun pour réfléchir à l'aménagement de l'espace.

OUTIL IDENTIFIER UN GROUPE RÉFÉRENT «AMÉNAGEMENT»

Un groupe de personnes peut être désigné pour s'occuper spécifiquement de cette question.

POINTS DE VIGILANCE



Créer un espace qui répond aux besoins évoqués en amont de l'action (voir fiche A). Par exemple, il faut être attentif à ce que la gestion de l'espace réponde aux besoins identifiés au départ.

Anticiper le temps et l'engagement nécessaire pour assurer la gestion d'un local, même pour un évènement ponctuel. La gestion de l'espace (non prévue ou sous-estimée) peut provoquer un sentiment de frustration.

FICHE F. PROVOQUER L'ÉMOTION (1/2)

POURQUOI ?



Pour lutter contre les représentations par l'échange avec l'autre. En libérant ses émotions, les représentations peuvent se confronter avec la parole et le vécu de l'autre.

EXEMPLE

Les agents municipaux craignaient la discussion avec des « personnes bancales » (termes rapportés), en référence aux membres de l'association Parlons-en qui sont essentiellement des personnes qui ont connu un parcours de rue. Au fil des rencontres, les regards ont évolué et le préjugé autour de l'incapacité des personnes en situation de précarité à agir s'est peu à peu déconstruit.

Pour libérer les émotions qui déplaisent, en exprimant la parole emprunte de préjugés et de représentations pour les remettre en question.

EXEMPLE

Enonciation de propos racistes lors du débat au Parlons-en, qui est une forme de libération de la parole. D'autres participants sont intervenus pour aider à la déconstruction des propos tenus

Pour créer une forme de collectif à partir de l'expressions d'émotions individuelles. Libérer les émotions en collectif permet de débattre en confrontant la parole et les représentations de chacun. Le lien avec l'autre se crée et peut permettre une sensibilisation.

COMMENT ? (1/2)



En soutenant la libération des émotions, qui passe par l'expression de la parole et du corps.

➔ Question à se poser : qui peut s'exprimer et dans quel contexte ? Comment les émotions peuvent-elles s'exprimer ? Comment les émotions sont réceptionnées ?

OUTIL



PRÉVOIR DES TEMPS D'ÉCHANGES INFORMELS

Prévoir dans le déroulement de l'action des temps d'échanges informels entre les participants. Différents formats (collectifs, individuels, etc.) peuvent être proposés afin de s'adapter aux besoins de chacun.

En favorisant une forme de rencontre indirecte avec une situation, pour susciter l'émotion :

En donnant des éléments qui éclairent des situations de personnes sans-abris, qui amène à une rencontre indirecte avec une situation non connue : la sensibilisation se fait sans un échange oral entre deux personnes.

EXEMPLE

Campagne publicitaire relatant des situations de sans-abrisme pouvant rendre réceptifs le public cible.

FICHE F. PROVOQUER L'ÉMOTION (1/2)

COMMENT ? (2/2)



o *En organisant une rencontre entre des personnes aux parcours de vie différents* : la sensibilisation se fait par l'expression et la réception de leurs émotions respectives.

➔ *Question à se poser : comment les personnes peuvent utiliser l'espace pour libérer leurs émotions ?*

EXEMPLE

Le Lieu est présenté comme une « coquille vide ». Toute personne souhaitant contribuer à l'aménagement de l'espace peut le faire, notamment grâce aux matériaux et outils mis à disposition de tous. Des personnes aux parcours divers peuvent échanger autour d'une activité commune.

POINTS DE VIGILANCE



Eviter un sentiment de frustration suite à la libération de la parole et des émotions (voir fiche D)

EXEMPLE

Au Parlons-en, il existe un débat récurrent sur la suite donnée à la parole. Ainsi certains dénoncent une forme de « cause toujours » : ils ont parlé mais cela ne change rien aux problématiques énoncées.

OUTIL ORGANISER DES POINTS RÉCURRENTS

Organiser des points récurrents sur les attentes de chacun afin de libérer cette frustration et d'échanger sur les possibilités de suites.

FOCUS. SENSIBILISER AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES PAR UNE SITUATION DE PRÉCARITÉ (1/2)

POURQUOI ?



Pour donner plus de sens à l'action et pour créer une adhésion des personnes concernées par la grande précarité. L'action de sensibilisation peut-être mieux acceptée par les personnes concernées si elle se construit autour de leur parole et de leurs besoins. De plus, leur vision des choses sera mieux appréhendé dans le cadre de l'action.

Pour valoriser une parole qui est considérée comme rarement entendue.

Pour développer une forme de pouvoir d'agir des personnes concernées sur leur propre situation. En devenant actrices du discours émis sur leur situation de sans-abrisme, un certain nombre de personnes concernées peuvent reprendre confiance en elles.

EXEMPLE

Alors qu'elles restaient au début en retrait du débat, des participants du Parlons-en ont peu à peu exprimé leur point de vue. Certaines personnes concernées expliquent qu'elles ont repris confiance en elles et ont pu reprendre des démarches administratives auparavant abandonnées.

COMMENT ? (1/2)



En définissant le public ciblé par l'action de sensibilisation.

➔ Question à se poser : Quel public est sujet à des préjugés ?

EXEMPLE

En 2017, des personnes sans-abris font remonter au Parlons-en des tensions avec la police municipale, au sujet de l'occupation de l'espace public. En novembre, la police est invitée au Parlons-en pour échanger avec les « SDF et habitant.e.s du centre-ville ». Les échanges sont nombreux et permettent à chacun d'exprimer sa position et sa situation. A la fin du débat, les participants expliquent mieux comprendre les enjeux et les contraintes de chacun.

En échangeant avec l'ensemble des acteurs sur leurs difficultés et leurs besoins. Il s'agit d'accueillir tous types d'émotions (colère, joie, frustration, ...) dans le respect du cadre défini pour alimenter les discussions (voir fiche D et F).

➔ Question à se poser : Comment est perçue la sensibilisation par les personnes concernées ? Quelles en sont leurs attentes et appréhensions ?

En impliquant les personnes concernées dans le déroulement de l'action en fonction du cadre défini avec elles. Chacun peut s'exprimer et s'approprié le dispositif.

FOCUS. SENSIBILISER AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES PAR UNE SITUATION DE PRÉCARITÉ (2/2)

COMMENT ? (2/2)



En organisant des points réguliers pendant et à la fin de l'action pour recueillir le ressenti des personnes concernées

OUTIL ORGANISER DES RÉUNIONS EN PETIT COMITÉ

Organiser des réunions en petit comité avec les personnes concernées pour encourager leur prise de parole et de position

➔ Question à se poser : comment ont-elles vécu cette expérience ? Ont-elles perçu un changement de regard ou de comportement de la part des autres personnes ? Ont-elles changé de regard sur les autres participants ?

POINTS DE VIGILANCE



Différencier les attentes des autres acteurs et les besoins exprimés par les personnes concernées. Le risque d'une reprise et d'une déformation de leur parole peut sinon survenir.

➔ Question à se poser : dans quelle mesure une action de sensibilisation répond ou non aux problématiques rencontrées par les personnes concernées et mises en avant sur les temps de rencontre ?

Définir des besoins qui relèvent seulement de la sensibilisation. En libérant la parole et les émotions des personnes concernées, d'autres enjeux peuvent ressortir. Enjeux auxquels une action de sensibilisation ne peut pas nécessairement répondre.

➔ Question à se poser : sur quels leviers une action de sensibilisation peut agir ou non ? Le problème soulevé par les personnes concernées nécessite-il une action de sensibilisation ?